

Le club des Marcheurs de Floreffe

Voyage aux Pays-Bas : FRISE et TEXEL

Du vendredi 13 au dimanche 15 septembre 2024.

Vendredi 13 : départ via Bruxelles – Anvers – arrêt, **petit déjeuner libre**, en cours de route.

-Arrivée à SNEEK, petite ville de 33.000 habitants située en plein cœur de la Frise. Sneek est traversée par des canaux bordés de restaurants et de magasins. Elle est également connue pour la « Waterpoort », porte de l'Eau, construite au 17^{ème} siècle pour réguler l'entrée d'eau dans la ville.

-Repas de midi à 2 services inclus (entrée + plat + café).

-Trajet vers LEEUWARDEN pour une visite guidée de la capitale de la Frise.

Au programme : De Oldehove, surnommée la tour de Pise hollandaise, passage par la maison de Mata Hari et arrêt dans l'ancien quartier du marché.

-Vers 18h00 reprise de l'autocar et installation en hôtel 3***. Repas du soir à 3 service et nuitée.

Samedi 14 : Petit-déjeuner buffet, départ vers l'île de Texel et trajet par l'Afsluitdijk, barrage de 32 km traversable sur sa longueur par une autoroute. Celui-ci sépare la Mer du Nord d'un côté et l'IJsselmeer de l'autre. A chaque extrémité du barrage, une écluse permet de réguler le niveau de l'IJsselmeer en déchargeant périodiquement le trop plein d'eau vers la Mer du Nord.

-Arrivée Den Helder pour une traversée de 20 minutes en bateau pour rejoindre l'île de Texel.

-Visite d'Ecomare, centre de sauvetage des oiseaux, phoques, etc., demeurant dans la région. Il regroupe des aquariums et un musée permettant de mieux connaître les animaux vivant autour de l'île.

-Repas de midi typiquement hollandais (potage+assortiment de sandwiches garnis+1 boisson chaude).

Temps libre à Den Burg, principale ville de l'île. Après-midi, trajet vers le Phare de Eierland, situé à la pointe nord de l'île avant de reprendre le bateau vers Den Helder.

-Retour à l'hôtel en fin de journée. Repas du soir et nuitée.

Dimanche 15 : Petit-déjeuner buffet, départ vers Lelystad et visite de la réplique grandeur nature du Batavia. Ce trois-mâts de la Compagnie néerlandaise des Indes, au 17^e siècle, en allant vers les colonies, fit naufrage près de l'Australie avec à son bord 320 membres d'équipage. Outre la visite du bateau, est inclus, l'entrée à l'atelier du forgeron ainsi que l'atelier du sculpteur de bois.

-En fin de matinée, trajet vers Enkhuizen par l'Houtribdijk, digue d'une longueur de 30 km séparant les lacs de l'IJsselmeer et du Markermeer.

Dans la charmante ville d'Enkhuizen, située au bord de l'Ijsselmeer, **Repas de midi libre et temps libre**. Vous trouverez de quoi vous restaurer dans les ruelles du centre-ville ou non loin du port.

-En après-midi, retour vers la Belgique.

Au 15/2, il y a 36 inscrits	41 à 45 personnes = 468€	46 à 50 personnes = 459€
36 à 40 personnes = 481€	Supplément chambre single : 57€ par nuitée.	

On vous informera du montant selon le nombre des inscriptions.

Le prix comprend : le transport en autocar, 2 nuitées en hôtel (chambres doubles), les 2 repas du soir à 3 services (entrée+plat+dessert), le vendredi repas du midi (2 services), le samedi repas de midi typiquement hollandais, le bateau A/R vers l'île de Texel et toutes les visites et guidages prévus au programme.

Le prix ne comprend pas :

Le supplément pour une chambre single, qui est de +/- 57€ par nuitée, le petit-déjeuner du vendredi, le repas à midi du dimanche, l'assurance annulation et les boissons non reprises.

- Ce voyage est ouvert à toutes les personnes n'étant ou n'étant pas affiliées au Club des Marcheurs de Floreffe **et ce aux mêmes conditions et pour confirmer votre venue**, nous vous demandons de **payer un acompte de 50€ par personne**. L'acompte devra être versé sur le compte du CMF, IBAN: BE67 0013 1288 4387 - BIC: GEBABEBB du C.M.F. rue de Sovimont, 4c à 5150 Floreffe.

A mettre en Communication, « Acompte voyage Hollande pour.....personnes ».

- **Jusqu'au 16 aout**, ce montant ou un autre montant sera à payer 1x par mois ou à votre convenance.

En payant à partir du mois de mars et ainsi chaque mois, vous aurez payé 6 x 50€, soit un total de 300€. Le solde restant dû devra être versé pour le vendredi 29 aout.

Pour un complément d'information, la page Facebook «Club des Marcheurs de Floreffe» ou en prenant contact avec un membre du Comité ci-dessous :

1) Patricia Michaux: 0473/74.89.49. Adresse e-mail : patriciamichaux79@gmail.com

2) André Seumaye : 081/45.02.29 ou 0478/88.33.54. Adresse e-mail : andreseumaye@hotmail.com

3) Guy Dieudonné : 0487/39.22.33. Adresse e-mail : NA006@ffbmp.be

Le Comité.